



LES ECUREUILS

Processus d'acquisition

1. Rendez-vous chez Pilet & Renaud Transactions pour la présentation détaillée du projet
2. Réservation de l'appartement souhaité (selon disponibilités)
3. Banque imposée :
Raffaiesen- Rue du Mont-Blanc 19-1201 Genève
Monsieur Antoine Denis – 022/884.02.04 – antoine.denis @raiffeisen.ch
4. Signature d'une convention de réservation et versement d'un acompte de CHF 30'000.- chez le notaire
5. Notaire :

Etude Bernasconi et Terrier
Maître Sarah PELIZZONE
Rue de Candolle 2-1205 Genève
022/322.12.12
IBAN : CH67 0024 0240 2234 1901 Q / UBS SWITZERLAND AG
6. Signature de l'acte de vente de la quote-part terrain avec la signature simultanément du contrat total.

L'achat du terrain comprend le terrain et la mise en valeur.
7. Détails, se référer à l'article 7 du contrat total.
8. Rendez-vous avec les architectes pour la finalisation des choix
Heures de dessins prévues pour l'élaboration des nouveaux plans personnalisés.
9. Livraison prévue Automne 2027.
10. Paiement du solde du prix de vente selon échéancier prévu dans le contrat total.